

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du : 27 AVRIL 2024

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, M. Joël PEYRE, M. Loïc QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, M. Cyril BEYNET, Mme Marie-Anne BERTRAND, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, M. Christian ROCCI, M. Bernard AUTHEMAN, Mme Kamila BOUHASSANE, M. Thierry VALLEJOS, Mme Annick WALDER, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUEUR, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, M. Mouloud REZOUALI, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Nathalie GAILLARDET par Mme Laurence LEFEVRE
Mme Anne GAGNIARD par Mme Frédérique CORCORAL
M. Arnaud PETITBOULANGER par Mme Sylvie MAZZITELLI
Mme Françoise LICHIERE par Mme Martine CLAVEL
Mme Laurence ABEL RODET par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par M. Arnaud RENOUEUR
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

ETAIENT EXCUSE(E)S :

Mme Annie ROSENBLATT
Mme Christine LAGRANGE

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100016baf-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

AVIGNON

Ville d'exception

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2024

22

AMENAGEMENT : Requalification de la rue Carreterie - Approbation de l'avenant n°2 à la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage du Grand Avignon et approbation de l'avenant n°2 au mandat TECELYS.

M. BLUY

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

L'aménagement de l'axe Carnot Carreterie s'est achevé avec l'inauguration de la dernière phase de travaux le 17 février 2024. La clôture administrative et financière de l'opération se prépare et nécessite certains ajustements contractuels.

En effet, dans le prolongement des aménagements réalisés sur la rue Carreterie entre la place Carnot et la rue Guillaume Puy (tranche 1), la ville d'Avignon a confié par délibération n°9 du 26 septembre 2020 un mandat de Maîtrise d'Ouvrage déléguée à la SPL TECELYS portant sur deux nouvelles opérations :

- Opération 1 : Axe Carreterie - tranche 2 (de la rue Cabassole à la porte Saint-Lazare),
- Opération 2 : Place Jérusalem et rue Jacob.

Un avenant n°1 à la convention de mandat, notifié le 29 juillet 2021, a actualisé le financement des opérations en distinguant la part Grand Avignon au titre des travaux qui relèvent de ses compétences.

Il convient désormais d'adopter un avenant n°2 à la convention de mandat de maîtrise d'ouvrage déléguée pour les éléments suivants :

- L'actualisation du budget de l'opération Carreterie comprenant l'augmentation de la part du Grand Avignon de 35 334,85 € HT et la réduction de la part ville d'Avignon de 35 334,85 € HT ;
- La suppression de l'opération 2 - Place Jérusalem et rue Jacob, dont la réalisation n'est plus envisagée dans le cadre de cette convention ;
- L'actualisation du capital de la SPL TECELYS et de sa rémunération suite à la suppression de l'opération 2.

Par délibération n°5 du Conseil Municipal du 27 Février 2019 approuvant la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec le Grand Avignon pour les travaux sur les réseaux d'assainissement (eaux usées et eaux pluviales) et d'eau potable, relevant de ses compétences, dans le cadre du réaménagement et de la requalification de l'axe Carnot-Carreterie (tranches 1 et 2).

Un avenant n°1 a été approuvé lors du Conseil Municipal du 26 septembre 2020 afin d'actualiser le périmètre d'intervention, le budget de l'opération et les modalités de participation du Grand Avignon.

L'avenant au mandat de Maîtrise d'Ouvrage confié par la Ville à la SPL TECELYS actualisant la part du budget imputable au Grand Avignon porte le montant des dépenses de la convention de TTMO sur cette phase 2 à 529 135,85 € HT.

Il convient donc d'actualiser la convention de transfert temporaire de Maîtrise d'Ouvrage pour intégrer ces nouveaux montants.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29,

Vu la délibération n°9 du Conseil Municipal du 26 septembre 2020 relatif au mandat de Maîtrise d'Ouvrage Déléguée à la SPL TECELYS,

Vu la délibération n°5 du Conseil Municipal du 27 Février 2019 approuvant la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage avec le Grand Avignon et l'avenant n°1,

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Développement territorial et urbain

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'avenant n°2 à la convention de mandat pour la réalisation du projet d'aménagement de la rue Carreterie confié à la SPL TECELYS;
- **APPROUVE** l'avenant n°2 à la convention de Transfert Temporaire de Maîtrise d'Ouvrage du Grand Avignon à la Ville pour les travaux de réseaux humides dans le cadre du réaménagement de la rue Carreterie;
- **IMPUTE** les dépenses sur le chapitre 4581, compte 45811901;
- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Elu(e) Délégué(e) à signer toutes les documents à intervenir.

ADOPTÉ

N'ont pas participé au vote : M. Claude NAHOUM, M. Fabrice MARTINEZ TOCABENS, M. Paul-Roger GONTARD, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, M. Jean-Marc BLUY,

AR préfecture : 084-218400075-20240427-lmc1X0100016baf-DE

Date de télétransmission : 13-05-2024

4

Date de réception en préfecture : 13 MAI 2024

M. Cyril BEYNET.

Le Maire

Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance

Mme Martine CLAVEL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 13 MAI 2024

ACTE PUBLIE LE 21 MAI 2024